



Bellegarde, le 24 mars 2016

CONVOCAATION

Conseil municipal

Séance du mercredi 30 mars 2016
à 20 heures 30

Ordre du jour :

AFFAIRES GENERALES

- o Jumelage – échange franco-espagnol

FINANCES/MARCHES

- o Projet de réaménagement de la traversée d'agglomération – RD 3 (Route Départementale n° 3) – convention de co-maîtrise d'ouvrage stade travaux
- o Projet de mise en conformité de l'école maternelle Philippe LAMOUR – avenant n°1 à la convention de mandat
- o Approbation compte administratif et compte de gestion - budget PRINCIPAL - exercice 2015
- o Approbation compte administratif et compte de gestion - budget EAU - exercice 2015
- o Approbation compte administratif et compte de gestion - budget ASSAINISSEMENT - exercice 2015
- o Approbation compte administratif et compte de gestion - budget FETES/CULTURE - exercice 2015
- o Vote des taux d'impositions 2016
- o Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget principal -
- o Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget EAU -
- o Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget ASSAINISSEMENT -
- o Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget FETES/CULTURE –

QUESTIONS DIVERS

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE

BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	-

QUESTION N°		
16-022		
OBJET		
Installation d'un nouveau conseiller municipal : Monsieur Jean GRANIER		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, suite à la démission de Madame Anne-Marie MALDONADO, ex conseillère municipale de la commune de Bellegarde, **Monsieur Jean GRANIER** a été convoqué au présent conseil municipal.

Il lui souhaite la bienvenue puis propose au conseil municipal de bien vouloir l'installer officiellement.

Le conseil municipal,

- ☞ **Vu** les articles L2121-4 & R2121-4 du CGCT,
- ☞ **Vu** l'article L270 du Code Electoral,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- 🇫🇷 **PREND ACTE** de l'installation de **Monsieur Jean GRANIER** en tant que conseiller municipal de la commune de Bellegarde.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE

BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-023		
OBJET		
Jumelage		
-		
Echange		
franco-espagnol		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
27	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune organise cet été, dans le cadre du jumelage, un échange franco-espagnol entre les jeunes de Bellegarde et ceux de Villamartin. Les jeunes de Villamartin étant venus l'an dernier dans les familles bellegardaises, ce séjour aura lieu cette année à **Villamartin, du 1er juillet au 8 juillet 2016.**

Les jeunes sont hébergés dans les familles dont les enfants ont été reçus l'an dernier.

Ce séjour offre des activités variées (découverte du patrimoine, jeux, pratique sportive, shopping...) et permet aux enfants de découvrir une autre culture.

Le groupe sera encadré par deux accompagnatrices françaises, Madame Augustine GIL et Madame Roseline BOURRELLY, qui ont l'expérience de ce type de séjour.

Le voyage aller et retour s'effectue en Avion (Aéroport de Marseille).

Le prix du billet d'avion aller-retour pour les participants, s'élève à 80€ le complément sera pris en charge par la Commune et plus précisément sur le budget alloué au Jumelage.

Les participants sont les suivants :

- ✚ Guillaume GALLOPINI né le 09/07/1998
- ✚ Arline CAMBON née le 23/12/1999
- ✚ Léa BOURRELLY née le 08/10/2001
- ✚ Benjamin SIRVEN né le 03/04/1999

- ✚ Léa GENETET née le 07/08/1999
- ✚ Laura FERRAND née le 26/02/1998
- ✚ Thomas FERRAND né le 08/02/1997
- ✚ Noémie JESSIN née le 30/07/1999
- ✚ Jade JESSIN née le 11/06/2002
- ✚ Julie BONNET née le 21/10/1999
- ✚ Erika DELON née le 18/01/2000
- ✚ Fanny DELON née le 09/07/2001
- ✚ Adeline ROULLEAU née le 06/08/2001
- ✚ Lorie DUPAS née le 05/12/2002
- ✚ Accompagnatrices : Augustine GIL et Roseline BOURRELLY

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

- ✚ **DECIDE** que la commune prendra en charge le coût supplémentaire des billets d'avion de chaque participant.
- ✚ **DIT** que les dépenses seront mandatées à l'article 6247 du budget Fêtes et Culture 2016 (Ligne Jumelage).

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE

BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-024		
OBJET		
Projet de réaménagement de la traversée d'agglomération		
-		
RD 3		
-		
convention de co-maîtrise d'ouvrage stade travaux		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
23	0	4
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Plan Budget		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.


Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 septembre 2015 le conseil municipal a approuvé une convention d'étude avec le Département du Gard concernant le projet de réaménagement de la traversée d'agglomération (RD 3).

Les études étant arrivées à leur terme et les entreprises pouvant faire l'objet d'une consultation, il convient donc dorénavant d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de partenariat en co maîtrise d'ouvrage avec le Département pour la réalisation des travaux sur la base des montants et du plan ci-annexés.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de partenariat en co maîtrise d'ouvrage avec le Département pour la réalisation des travaux sur la base des montants et du plan ci-annexés.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016

Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD
VILLE DE

BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Votants
29	23	27

QUESTION N°

16-025

OBJET

Projet de mise en conformité de l'école maternelle Philippe LAMOUR

avenant n°1 à la convention de mandat

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
27	0	0

CONVOC. & AFFICHAGE

Le 24 mars 2016

DEPOT EN PREFECTURE

Le 13 avril 2016

PIECE JOINTE

Bilan et échéancier mars 2016

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire rappelle le Conseil Municipal a approuvé la passation d'une convention de mandat avec la SPL Terre d'Argence pour la réalisation, au nom et pour le compte de la commune, de la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité handicapés de l'école Philippe LAMOUR.

Il est rappelé que la SPL est un outil opérationnel intégré qui exerce son activité exclusivement pour le compte de ses actionnaires. Le contrat passé est un contrat dit de prestations intégrées ou de quasi-régie.

Le contrat a pour objet, en application des dispositions des articles 1984 et suivants du code civil et dans les conditions fixées par la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée, relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, de confier à un tiers la représentation du maître d'ouvrage pour l'accomplissement en son nom et pour son compte de tous les actes juridiques nécessaires, en vue de faire réaliser des études préalables et les travaux telles que définies dans le contrat initial.

Ce contrat comportait une tranche ferme visant à la conduite des études préalables à faire valider par le SDIS et deux tranches conditionnelles liées à la suite des études et à la réalisation des travaux. Suite à la consultation des entreprises, la phase de démarrage des travaux va pouvoir débuter. L'ensemble des tranches conditionnelles est affermi.

Le coût prévisionnel de l'opération avait été estimé à 638.166,00 € HT (rémunération du mandataire non comprise). Suite à diverses modifications et améliorations décidées par le mandant, l'enveloppe financière globale prévisionnelle confiée au mandataire s'élève désormais à 703 000 € HT (rémunération du mandataire non comprise).

Après discussion avec la SPL, il a été décidé que cette dernière percevrait une rémunération de 4,57% du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle et que celle-ci demeurerait forfaitisée. Par suite, le mandataire percevra une rémunération globale et forfaitaire fixée à 32 120 € HT.

Par ailleurs, la convention de mandat est prorogée conformément à l'article 19 de plein droit de 9 mois suite à une suspension de l'opération.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de conclure un avenant modifiant l'enveloppe financière prévisionnelle et la rémunération du mandataire.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

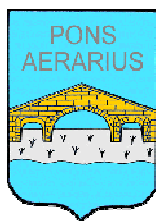
- **HABILITE** Madame Stéphanie BOUSSAHA à signer l'avenant n°1 à la convention de mandat pour la réalisation de la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité handicapés de l'école maternelle Philippe LAMOUR, ainsi que tous documents allant dans le sens des décisions.
- **DIT** que cet avenant précise l'enveloppe financière prévisionnelle globale qui est fixée à 703 000 € HT et la rémunération du mandataire forfaitisée à la somme de 32 120€ HT.
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget 2016.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*

**Le Maire,
Juan MARTINEZ**



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.


Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2015 (Budget Principal), quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal :

 **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal de la Commune dont les résultats sont les suivants :

QUESTION N°		
16-026		
OBJET		
APPROBATION Cpte ADMINISTRATIF & Cpte DE GESTION BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2015		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
20	0	5
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Cpte administratif Cpte de gestion (Budget principal) Exercice 2015		

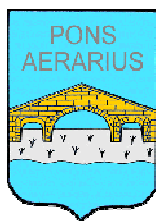
	REALISE	RESTE A REALISER	TOTAL
FONCTIONNEMENT :			
Recettes de l'exercice	8 978 223.28 €	-	8 978 223.28 €
Dépenses de l'exercice	8 319 480.12 €	-	8 319 480.12 €
Résultat de l'exercice	658 743.16 €	-	658 743.16 €
Balance d'entrée (002)	986 761.81 €	-	986 761.81 €
Résultat de clôture (A)	1 645 504.97 €	-	1 645 504.97 €
INVESTISSEMENT :			
Recettes de l'exercice	3 291 462.68 €	336 285.34 €	3 627 748.02 €
Dépenses de l'exercice	2 343 938.27 €	229 121.10 €	2 573 059.37 €
Résultat de l'exercice	947 524.41 €	107 164.24 €	1 054 688.65 €
Balance d'entrée (001)	- 1 313 493.00 €		- 1 313 493 €
Résultat de clôture (B)	- 365 968.59 €	107 164.24 €	- 258 804.35 €
RESULTAT GLOBAL (A+B)	1 279 536.38 €	107 164.24 €	1 386 700.62 €



Approuve le compte de gestion de Madame AVIERINOS, Receveuse-Perceptrice, présentant les mêmes résultats et autorise M. le Maire à le signer.

*Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	Présents	Volants
29	22	25

QUESTION N°

16-027

OBJET

**APPROBATION Cpte
ADMINISTRATIF & Cpte
DE GESTION
EAU
EXERCICE 2015**

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
25	0	0

**CONVOC. &
AFFICHAGE**

Le 24 mars 2016

DEPOT EN PREFECTURE

Le 13 avril 2016

PIECE JOINTE

Cpte administratif 2015
Cpte de gestion 2015

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2015 (Budget Annexe EAU), quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal :

 **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe EAU de la Commune dont les résultats sont les suivants :

	REALISE	RESTE A REALISER	TOTAL
FONCTIONNEMENT :			
Recettes de l'exercice	779 312.71 €	-	779 312.71 €
Dépenses de l'exercice	737 382.38 €	-	737 382.38 €
Résultat de l'exercice	41 930.33 €	-	41 930.33 €
Balance d'entrée (002)	141 482.45 €	-	141 482.45 €
Résultat de clôture	183 412.78 €	-	183 412.78 €
INVESTISSEMENT :			
Recettes de l'exercice	125 825.65 €	-	125 825.65 €
Dépenses de l'exercice	116 818.81 €	-	116 818.81 €
Résultat de l'exercice	9 006.84 €	-	9 006.84 €
Balance d'entrée (001)	53 073.22 €	-	53 073.22 €
Résultat de clôture	62 080.06 €	-	62 080.06 €
RESULTAT GLOBAL	245 492.84 €	-	245 492.84 €



Approuve le compte de gestion de Madame AVIERINOS, Receveuse-Perceptrice, présentant les mêmes résultats et autorise le Président à le signer.

*Certifié exécutoire par le
président, compte tenu
de la réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	Présents	Volants
29	22	25

QUESTION N°

16-028

OBJET

**APPROBATION Cpte
ADMINISTRATIF & Cpte
DE GESTION
ASSAINISSEMENT
EXERCICE 2015**

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
25	0	0

CONVOC. &

AFFICHAGE

Le 24 mars 2016

DEPOT EN PREFECTURE

Le 13 avril 2016

PIECE JOINTE

Cpte administratif 2015
Cpte de gestion 2015

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2015 (Budget Annexe Assainissement), quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal :

 **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Assainissement de la Commune dont les résultats sont les suivants :

	REALISE	RESTE A REALISER	TOTAL
FONCTIONNEMENT :			
Recettes de l'exercice	330 072.03 €	-	330 072.03 €
Dépenses de l'exercice	346 102.25 €	-	346 102.25 €
Résultat de l'exercice	- 16 030.22 €	-	- 21 820.92 €
Balance d'entrée (002)	211 805.54 €	-	211 805.54 €
Résultat de clôture	195 775.32 €	-	195 775.32 €
INVESTISSEMENT :			
Recettes de l'exercice	89 165.84 €	-	89 165.84 €
Dépenses de l'exercice	377 519.11 €	-	377 519.11 €
Résultat de l'exercice	- 288 353.27 €	-	- 288 353.27 €
Balance d'entrée (001)	312 022.65 €	-	312 022.65 €
Résultat de clôture	23 669.38 €	-	23 669.38 €
RESULTAT GLOBAL	219 444.70 €	-	219 444.70 €



Approuve le compte de gestion de Madame AVIERINOS, Receveuse-Perceptrice, présentant les mêmes résultats et autorise le Président à le signer.

*Certifié exécutoire par le
président, compte tenu
de la réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD
VILLE DE
BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

☎ 04 66 01 11 16
📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	22	25

QUESTION N°		
16-029		
OBJET		
<p align="center">APPROBATION Cpte ADMINISTRATIF & Cpte DE GESTION BUDGET FETES/ CULTURE EXERCICE 2015</p>		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
25	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Cpte administratif Cpte de gestion (Budget Fêtes/Culture) Exercice 2015		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le... et de la publication le ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.


Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2015 (Budget Fêtes/Culture), quitte la séance.

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal :

Approuve le compte administratif de l'exercice 2015 du budget Fêtes et Culture dont les résultats sont les suivants :

	REALISE	RESTE A REALISER	TOTAL
FONCTIONNEMENT :			
Recettes de l'exercice	245 730.00 €	-	245 730.00 €
Dépenses de l'exercice	232 738.62 €	-	232 738.62 €
Résultat de l'exercice	12 991.38 €	-	12 991.38 €
Balance d'entrée (002)	30 325.59 €	-	30 325.59 €
Résultat de clôture	43 316.97 €	-	43 316.97 €
INVESTISSEMENT :			
Recettes de l'exercice	-	-	-
Dépenses de l'exercice	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-
Balance d'entrée (001)	-	-	-
Résultat de clôture	-	-	-
RESULTAT GLOBAL	43 316.97 €	-	43 316.97 €

 **Approuve** le compte de gestion de Madame AVIERINOS, Receveuse-Perceptrice, présentant les mêmes résultats et autorise M. le Maire à le signer.

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Votants
29	23	27

QUESTION N°		
16-030		
OBJET		
VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2016		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
23	0	4
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

M. le Maire expose au Conseil qu'au vu de la situation générale de la Commune, dont les résultats financiers continuent de s'améliorer, et de la fragilité du pouvoir d'achat des bellegardais, il est proposé au Conseil de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2016.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

 **Vote** les taux d'impositions suivants pour 2016 :

	Rappel des taux 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	12,82 %	12,82 %
Foncier bâti	16,85 %	16,85 %
Foncier non bâti	61,74 %	61,74 %

Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire rappelle au Conseil le résultat de clôture de la section de fonctionnement (excédent de 1 645 504.97 €) puis le résultat de clôture de la section d'investissement (résultat négatif de 365 968.59 €) du **budget principal 2015**.

Il expose, ensuite que le solde des restes à réaliser en investissement fait apparaître un excédent de 107 164.24 €. L'excédent des restes à réaliser amenuise le déficit de clôture de la section d'investissement. Celui-ci représente donc un solde net d'exécution négatif de 258 804.35 €.

Il est donc nécessaire d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement en réserve d'investissement compte 1068 afin de couvrir ce besoin de financement (soit 258 804.35 €).

Monsieur le Maire propose donc l'affectation suivante du résultat 2015 à inscrire au budget primitif 2016 :

Excédent de fonctionnement reporté	Compte 002	1 386 700.62 €
Excédent de fonctionnement capitalisé en investissement	Compte 1068	258 804.35 €
Déficit d'investissement reporté	Compte 001	- 258 804.35 €



QUESTION N°		
16-031		
OBJET		
AFFECTATION DU RESULTAT 2015		
-		
BP 2016		
-		
BUDGET PRINCIPAL		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
22	0	5
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Budget primitif 2016		

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire présente le projet de **budget primitif pour 2016 (budget principal)** qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses:

Section de Fonctionnement	8 619 047.58 €
Section d'Investissement	6 459 176.34 €
	15 078 223.92 €

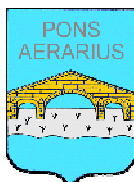
Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **Approuve** l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 comme proposée.
-  **Vote** le budget primitif de 2016 par chapitre et opération tel qu'annexé.

Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire rappelle au Conseil le résultat de clôture de la section de fonctionnement (excédent de 183 412.78 €) puis le résultat de clôture de la section d'investissement (excédent de 62 080.07 €) du budget du **service de l'Eau 2015**.

Il expose ensuite qu'il n'y a pas de restes à réaliser en investissement sur l'exercice 2015.

En conséquence, il convient de reporter en 2016 la totalité de l'excédent de fonctionnement 2015 en recettes de fonctionnement 2016 au 002 (soit 183 412.78 €) et l'excédent d'investissement 2015 en recettes d'investissement 2016 au 001 (soit 62 080.07 €).

Monsieur le Maire propose donc l'affectation suivante du résultat 2015 à inscrire au budget primitif 2016 :

Excédent de fonctionnement reporté	Compte 002	183 412.78 €
Excédent de fonctionnement capitalisé en investissement	Compte 1068	-
Excédent d'investissement reporté	Compte 001	62 080.07 €

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire présente le **projet de budget primitif pour 2016 (budget eau)**, qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :



Section de fonctionnement	987 784.86 €
Section d'investissement	382 547.50 €
	1 370 332.36 €

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-032		
OBJET		
AFFECTATION DU RESULTAT 2015		
-		
BP 2016		
-		
BUDGET EAU		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
23	0	4
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Budget primitif 2016		

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **Approuve** l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 comme proposée.
-  **Vote** le budget primitif 2016 du service de l'eau par chapitre tel qu'annexé.

*Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016*

**Le Maire,
Juan MARTINEZ**



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire rappelle au Conseil le résultat de clôture de la section de fonctionnement (excédent de 195 775.32 €) puis le résultat de clôture de la section d'investissement (excédent de 23 669.38 €) du budget du **service de l'Assainissement 2015**.

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas de restes à réaliser en investissement.

En conséquence, il convient de reporter en 2016 la totalité de l'excédent de fonctionnement 2015 en recettes de fonctionnement 2016 au 002 (soit 195 775.32 €) et l'excédent d'investissement 2015 en recettes d'investissement 2016 au 001 (soit 23 669.38 €).

Monsieur le Maire propose donc l'affectation suivante du résultat 2015 à inscrire au budget primitif 2016 :

Excédent de fonctionnement reporté	Compte 002	195 775.32 €
Excédent de fonctionnement capitalisé en investissement	Compte 1068	- €
Excédent d'investissement reporté	Compte 001	23 669.38 €

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire présente le **projet de budget primitif pour 2016 (budget assainissement)**, qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :



Section de fonctionnement	574 063.12 €
Section d'investissement	345 930.57 €
	919 993.69 €

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-033		
OBJET		
AFFECTATION DU RESULTAT 2015		
-		
BP 2016		
-		
BUDGET ASSAINISSEMENT		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
23	0	4
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Budget primitif 2016		

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **Approuve** l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 comme proposée.
-  **Vote** le budget primitif 2016 du service de l'assainissement par chapitre tel qu'annexé.

*Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...*

*Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ*



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

📠 04 66 01 61 64

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

Dans un premier temps, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le **résultat de fonctionnement du budget du service Fêtes et Culture de 2015** était un excédent de **43 316.97 €** et qu'il y a donc lieu de reporter ce résultat au compte 002 (recette de fonctionnement) du budget primitif 2016.



Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire présente le **projet de budget primitif pour 2016 (budget Fêtes et Culture)**, qui s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

QUESTION N°		
16-034		
OBJET		
AFFECTATION DU RESULTAT 2015		
-		
BP 2016		
-		
BUDGET FETES/CULTURE		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
24	0	3
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Budget Primitif 2016		

Section de fonctionnement	275 316.97 €
Section d'investissement	néant

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **Approuve** l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 comme proposée.
-  **Vote** le budget primitif 2016 du service Fêtes et Culture par chapitre tel qu'annexé.

Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-035		
OBJET		
VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
24	0	3
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Liste de subventions 2016		

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.




Monsieur le Maire expose au Conseil que, le budget primitif de la Commune étant adopté, il y a lieu d'accorder les subventions en faveur des associations, en rappelant leur rôle important dans le secteur culturel, sportif, scolaire, ou encore social, par des actions qui sont menées toute l'année au profit de la population.

Monsieur le Maire soumet une liste au vote du Conseil.

Le Conseil,

- ⇒ **Vu** le budget primitif de la Commune,
- ⇒ **Vu** la liste présentée par Monsieur le Maire,
- ⇒ **Considérant** l'intérêt que représentent ces différentes associations,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-  **Accorde** aux associations les subventions dont la liste est annexée à la présente délibération.
-  **Dit** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2016 de la Commune (article 6574).
-  **Précise** que les subventions supérieures à 8 000 € seront versées aux associations en deux acomptes de 50 % (en mai et novembre) de façon à coïncider avec leurs besoins réels de trésorerie.

Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016
Le Maire,
Juan MARTINEZ